

L'efficacité énergétique : un concept clé pour la prochaine génération

Autor(en): **Kaufmann, Michael**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2006)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'efficacité énergétique: un concept clé pour la prochaine génération

INTERNET

SuisseEnergie:

www.suisse-energie.ch

Agence de l'énergie pour les appareils électriques (eae): www.eae-geraete.ch

Portail sur l'efficacité énergétique géré par la branche de l'électricité, de l'électronique et de l'éclairage en Suisse:

www.energybrain.ch

Agence suisse pour l'efficacité énergétique (S.A.F.E.): www.efficace.ch

Portail à l'attention des consommateurs:

www.topten.ch

Informations sur le bonus de l'efficacité des Forces motrices de la ville de Zurich (Elektrizitätswerk der Stadt Zürich, ewz):

www.energie.zh.ch

Tous parlent d'efficacité énergétique mais personne n'applique les règles de base en la matière: l'emploi conséquent des appareils, moteurs et véhicules les plus efficaces, la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, ménages et entreprises. Voilà pourquoi le programme Suisse-Energie insiste sur ce thème qui est d'ailleurs inscrit à l'ordre du jour de la conférence stratégique de fin juin. La question est d'autant plus importante que la technologie serait aujourd'hui là pour aider à diminuer massivement la consommation d'énergie.

Les résultats de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) disponibles à ce stade quant aux perspectives énergétiques indiquent clairement ce que nous savions en fait déjà tous: sans mesures massives pour une gestion plus efficace de l'énergie, toutes les actions en matière de production énergétique ne sont que de la poudre aux yeux. Si la consommation d'énergie fossile, en particulier dans le secteur de la mobilité, et la consommation d'électricité continuent à augmenter comme ces dix dernières années, des pénuries d'approvisionnement, de nouvelles contraintes et des dépendances en matière d'énergies non renouvelables surviendront inévitablement.

Prenons l'exemple de l'électricité: le Conseil fédéral fixe lui-même l'objectif, dans le cadre du paquet de mesures pour l'approvisionnement en électricité, d'augmenter de 10% jusqu'en 2030 la part de l'électricité renouvelable qui est aujourd'hui de 60%. Par rapport à 2004, cet objectif implique un supplément de 5400 GWh. Si le taux de consommation continue à augmenter durant ces 25 ans au même rythme qu'entre 2000 et 2005, 10% signifiera une augmentation d'environ 14000 GWh. En d'autres termes, cet objectif n'est guère réaliste sans un plafonnement, voire une réduction de la consommation d'électricité.

D'importants potentiels d'efficacité existent

Fondamentalement, la réduction de la consommation spécifique d'énergie n'est pas impossible, compte tenu des technologies, des appareils et

des véhicules nouveaux. Selon une synthèse de SuisseEnergie embrassant les principaux secteurs, les potentiels d'économie suivants apparaissent réalisables:

- bâtiments existants: 40 à 50%, et même 70 à 80% avec MINERGIE;
- bâtiments neufs: 30% (MINERGIE-P);
- appareils électriques: 50 à 60% (meilleurs appareils);
- éclairage: 60 à 80%;
- industrie: 30 à 80% dans les processus, 40 à 50% pour l'efficacité des matériaux;
- services, agriculture, arts et métiers: 20 à 30%;
- transports: 20 à 30%.

Il est ainsi parfaitement possible, au cours des 25 prochaines années également en cas de croissance économique en Suisse, de plafonner ou même de réduire la consommation énergétique en épuisant les potentiels d'efficacité. Un tel résultat n'est toutefois imaginable qu'à l'aide de mesures et d'instruments adéquats, qui anticipent l'emploi des meilleurs appareils, véhicules et technologies et qui les soutiennent financièrement.

L'Europe mise aussi sur l'efficacité

Ce n'est pas un hasard si les politiciens européens en matière d'énergie arrivent à des conclusions semblables. L'élévation des prix du pétrole et de l'électricité ainsi que la poursuite active des objectifs en matière d'émissions selon le Protocole de Kyoto ont conduit les pays de l'UE à actionner le levier du côté de la demande et à formuler



Ville de Zurich: les entreprises économisent de l'énergie et de l'argent

Par une amélioration continue de l'utilisation rationnelle et économe de l'énergie, la ville de Zurich entend induire une diminution durable de la consommation énergétique. C'est pourquoi les Forces motrices de la ville de Zurich (Elektrizitätswerk Zürich, ewz) ont introduit le bonus énergétique à l'attention des entreprises dont la consommation est supérieure à 60 000 kWh par an. Ce bonus récompense les entreprises qui prennent des mesures d'économie de l'énergie. ewz établit, en étroite coopération avec ses clients, des programmes de mesures individuels destinés à encourager l'efficacité énergétique au sein de l'entreprise.

Le prix tarifaire se réduit de 10% grâce au bonus. La condition préalable est qu'une convention d'objectifs contraignante soit conclue avec l'Agence pour l'énergie de l'économie (AEnEC) ou avec l'office cantonal compétent. Cette convention comporte la voie choisie pour atteindre un accroissement de l'efficacité énergétique ou une diminution de la consommation relative d'énergie.

Informations supplémentaires:
www.energie.zh.ch

une politique d'efficacité marquante. Ils l'ont fait avant tout en raison des conséquences économiques négatives de la forte consommation d'énergie: les pays pourraient économiser 20% sur les coûts énergétiques, affirme le Livre vert de la Commission européenne paru en juin 2005 sous la devise «faire plus avec moins». Ce calcul a déclenché une avalanche d'activités et de nouvelles directives. Et le résultat est là: depuis quelques semaines, la nouvelle directive relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques est parue, sanctionnée par le Parlement de l'UE et par ses principales commissions des domaines de l'énergie, des finances, des transports et du tourisme.

Cette directive entend obliger les pays de l'UE à réduire leur consommation d'énergie de 1% par année dès 2008 pendant neuf ans, en prenant comme référence la consommation des cinq années précédant l'entrée en vigueur. Les pays concernés sont libres de choisir leurs mesures, par exemple en introduisant des taxes conformes au marché (taxes incitatives), en soutenant des programmes d'efficacité issus de fonds d'encouragement correspondants, en édictant des prescriptions et des normes ou en modifiant en conséquence la conception des tarifs...

La combinaison des mesures en Suisse

L'actuelle législation suisse en matière d'énergie définit déjà des priorités claires en ce qui concerne l'efficacité énergétique. Les articles 8 et 9 de la loi sur l'énergie concernent des mesures particulières visant à l'efficacité des appareils et des véhicules (art. 8) et des bâtiments (art. 9). Si, pour les appareils et les véhicules, on mise particulièrement sur les conventions d'objectifs librement consenties avec les branches, en ne prévoyant des mesures supplémentaires (prescriptions, limitations des autorisations) qu'à titre subsidiaire, l'article concernant les bâtiments postule que les cantons orientent en conséquence leur législation sur l'énergie. Actuellement, ils s'y emploient dans le cadre du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons, en particulier à l'attention des gros consommateurs, et en encourageant directement les bâtiments énergétiquement efficaces (MINERGIE). Toutefois, tous les cantons n'appliquent pas le modèle de prescriptions énergétiques au complet.

Les mesures d'efficacité les plus avancées en Suisse sont celles concrètement prises dans le domaine de l'électricité. A cet égard, l'Agence de l'énergie pour les appareils électriques (eae) et l'Agence suisse pour l'efficacité énergétique (SAFE) travaillent à l'intérieur du programme de SuisseEnergie dans le domaine des appareils ménagers et de l'éclairage. La page internet www.topten.ch, gérée par SAFE, est assurément le meilleur site d'information sur les appareils et lampes énergétiquement efficaces.

Les mesures d'efficacité prises par les fournisseurs d'énergie électrique locaux ne sont pas insignifiantes. Certains importants fournisseurs suisses (p. ex. EWZ-Zürich, IWB-Basel, EWB-Bern, SIG-Genève) veillent, dans les zones urbaines surtout, à ce que la diminution de la consommation d'électricité soit attractive. A cette fin, ils recourent à des contributions lors de l'achat d'appareils énergétiquement efficaces, à des fonds d'économie d'électricité, à des incitations tarifaires au niveau du prix de l'électricité ou encore à des bonus sur le prix du courant pour les gros consommateurs dès 60 000 kWh, si ceux-ci entendent diminuer leur consommation dans le cadre d'une convention d'objectifs avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ou avec le canton (voir encadré, page 11).

Ce qui frappe en Suisse, c'est que l'on y trouve quelques bonnes mesures, structures et instruments de promotion de l'efficacité énergétique, mais qu'on y cherche en vain une stratégie complète de l'efficacité pour coordonner les instruments, poursuivre leur développement et pour engager de nouveaux instruments judicieux à partir d'objectifs clairs. Une telle stratégie est urgente et nécessaire. Preuve en est que nous perdons aussi bien le contrôle de la consommation des vecteurs d'énergies fossiles (en particulier dans le secteur de la mobilité) que celui de l'électricité (taux de croissance atteignant 2%). Les mesures d'efficacité doivent être regroupées pour des raisons d'ordre politique également: dans le cadre des délibérations parlementaires en cours quant à la loi sur l'approvisionnement en électricité et sur la révision de la loi sur l'énergie (LEn), tant le Conseil national que le Conseil des Etats ont développé des idées concrètes visant à améliorer l'efficacité. Le Conseil national a décidé de procéder à des appels d'offres publics pour les programmes d'efficacité, tandis que le Conseil des Etats veut surtout renforcer le domaine des normes et des prescriptions (art. 8 LEn). Similairement, au cours des derniers mois, tous les camps politiques ont déposé au Parlement des interventions dans le but de renforcer les mesures d'efficacité.

Pour ces diverses raisons, il convient de renforcer la thématique de l'efficacité dans le cadre de SuisseEnergie. La direction du programme a préparé un document de dix thèses pour initier la discussion lors de la conférence stratégique de fin juin 2006. Ce document doit constituer la base permettant d'approfondir la stratégie énergétique, l'objectif étant de fixer des objectifs d'efficacité clairs, de regrouper, de renforcer et de coordonner les mesures existantes à ce stade et de valoriser et promouvoir de nouveaux instruments.

Michael Kaufmann
directeur du programme SuisseEnergie